

Le revenu familial : 25 ans de stabilité et de changement

Abdul Rashid

La répartition du revenu varie avec le temps, de même que la proportion du revenu total dont disposent différents types de famille. Le présent article examine les parts relatives du revenu familial total pour différents groupes de familles en 1970 et en 1995, ainsi que les variations de la composition de ces groupes (voir *Définitions*). Il complète l'article sur le revenu familial publié dans le *Perspective* de l'hiver 1998.

Les variations fluctuent tout le long de l'échelle des revenus

On se penche habituellement sur les variations du revenu familial en termes de revenus moyens et de la proportion des familles appartenant aux divers groupes de revenu. En règle générale, la situation globale des familles s'améliore si, après rajustement en fonction des variations des prix des biens et des services, le revenu familial moyen a augmenté et si la proportion des familles appartenant aux groupes à faible revenu a diminué. Cependant, pour observer à la fois les variations de la proportion des familles appartenant aux différents groupes de revenu et celles des parts de revenu qui reviennent à chaque groupe au cours des années, il convient de prendre en compte

Abdul Rashid est au service de la Division de la statistique du revenu. On peut communiquer avec lui au (613) 951-6897 ou à rashabd@statcan.ca.

Tableau 1 : Limites supérieures des déciles du revenu familial et répartition du revenu global familial par décile

Décile	1970	1980	1985	1990	1995
Limite supérieure			\$ de 1995		
Premier	11 968	16 343	15 786	17 549	15 158
Deuxième	19 318	24 287	23 368	25 860	23 184
Troisième	25 884	32 747	31 271	34 413	31 097
Quatrième	31 427	40 294	39 055	42 295	38 988
Cinquième	36 622	47 404	46 433	50 111	46 951
Sixième	42 194	54 742	54 248	58 176	55 355
Septième	48 392	63 203	62 764	67 568	64 997
Huitième	56 816	74 196	73 974	79 903	77 501
Neuvième	71 318	92 745	92 725	100 751	98 253
Part de revenu global			%		
Premier	1,46	1,48	1,49	1,64	1,45
Deuxième	3,78	3,80	3,75	3,78	3,55
Troisième	5,48	5,38	5,18	5,27	4,96
Quatrième	6,97	6,90	6,70	6,69	6,42
Cinquième	8,20	8,25	8,13	8,05	7,86
Sixième	9,53	9,61	9,55	9,44	9,37
Septième	10,96	11,09	11,09	10,95	10,91
Huitième	12,60	12,86	12,94	12,80	13,11
Neuvième	15,25	15,50	15,64	15,53	15,85
Dixième	25,77	25,13	25,53	25,85	26,53

Source : Recensement du Canada

les familles de tous les niveaux de revenu, du plus faible au plus élevé, et de les répartir en groupes égaux. La présente analyse répartit les familles en dix groupes égaux, ou déciles de revenu¹, et examine la part du revenu total dont dispose chaque décile entre 1970 et 1995 (tableau 1).

Si toutes les familles disposaient d'un revenu total identique, chaque décile aurait un dixième du revenu global. Par contre, les parts des

déciles varient considérablement. Plus le décile se rapproche de l'extrémité inférieure, plus sa part du revenu global est faible². En 1970, les revenus (en dollars de 1995) du décile situé au bas de l'échelle des revenus étaient inférieurs à 11 968 \$. Ceux du deuxième décile s'établissaient entre 11 969 \$ et 19 318 \$. En 1995, les plafonds des premier et deuxième déciles atteignaient respectivement 15 158 \$ et 23 184 \$.

Définitions

Une **famille de recensement** est composée d'un couple actuellement marié ou vivant en union libre (avec ou sans enfants jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux) ou d'un parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant jamais marié.

Le **revenu familial** est la somme des revenus totaux que les membres de la famille de 15 ans et plus ont reçus pendant l'année civile qui précède le recensement. Ce revenu est composé des salaires et des traitements, du revenu net provenant d'un travail autonome agricole ou non agricole, des transferts gouvernementaux, du revenu de placements, des pensions de retraite et des autres revenus en espèces.

Ces plafonds de déciles montent en période de prospérité et descendent en période de récession. Mais les variations ne sont pas uniformes dans tous les déciles, notamment après une récession. Par exemple, les plafonds de tous les déciles ont baissé au début des années 80. Toutefois, ceux des deux déciles supérieurs ont à peine diminué, alors que ceux des quatre déciles inférieurs ont chuté de 3 à 5 points de pourcentage. L'incidence de la récession du début des années 90 variait encore plus selon les déciles, modifiant la part du revenu total de chacun.

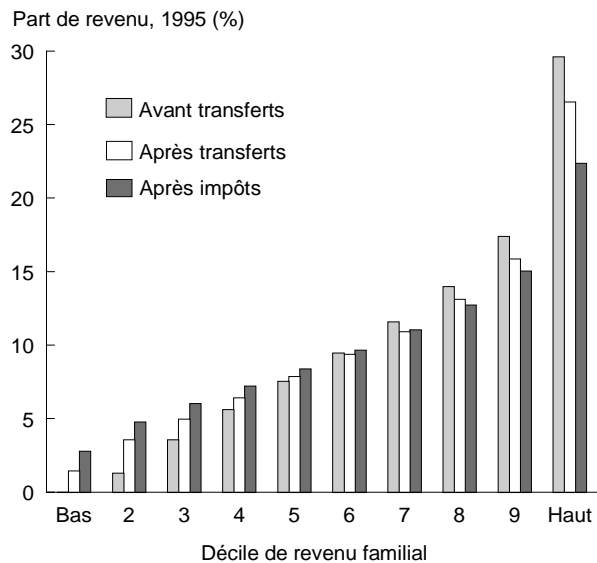
En outre, à partir du deuxième décile, les hausses des plafonds ont été successivement plus importantes (en pourcentage) au cours de la période. L'incidence de ce phénomène sur la situation relative des familles appartenant aux divers déciles sera abordée plus loin.

Les paiements de transfert et les impôts influent sur les parts des déciles

Les parts de revenu des familles sont touchées par deux mesures fiscales. D'une part, les paiements de transfert de l'État accroissent le revenu des familles qui se situent au bas de l'échelle des revenus, augmentant ainsi leur part du revenu total. D'autre part, l'impôt sur le revenu des particuliers réduit le revenu des familles à revenu élevé, abaissant leur part du revenu total après impôts.

En 1995, par exemple, quelque 10 500 familles n'avaient aucun revenu³, pendant que 10 600 autres ont déclaré un revenu négatif (une perte nette)⁴. Par définition, ces familles font partie du premier décile. Les autres familles de ce décile avaient un faible revenu, dont la plus grande partie provenait de paiements de

Graphique A: Les taxes et les transferts changent la distribution du revenu.



Sources : Recensement du Canada; Enquête sur les finances des consommateurs

transfert. Si l'on fait abstraction de ces paiements, le profil des revenus du décile s'en trouve radicalement modifié. Le nombre de familles à revenu négatif double, mais surtout, celui des familles sans revenu dépasse le demi-million. La somme des revenus positifs mais faibles des autres familles est à peu près égale aux pertes totales subies par environ 21 000 familles du décile. Par conséquent, la part de revenu de ce décile avant transferts et impôts est pratiquement nulle (graphique A).

Le taux d'impôt du revenu des particuliers étant progressif, les impôts ont une incidence plus importante sur les familles à revenu élevé et, par conséquent, sur leur part relative du revenu après impôts. En 1995, les personnes dont le revenu total se situait entre 1 \$ et 10 000 \$ ont versé 3,4 % de leur revenu en impôts fédéral et provincial. Le taux atteignait 16,5 % pour la tranche de revenu de 30 000 \$ à 40 000 \$, 23,6 % pour celle de 50 000 \$ à 100 000 \$ et 36,3 % pour la tranche de 250 000 \$ et plus⁵.

Avant impôts et transferts, la part de revenu des familles des cinq premiers déciles (soit la moitié des familles) représentait 18,0 % de l'ensemble en 1995. Les paiements de transfert ont porté à 24,3 % la part

de ces familles. L'incidence de l'impôt sur le revenu des particuliers a encore amélioré la situation de ces familles, faisant passer à 29,2 % leur part du revenu global après impôts⁶.

Un léger changement au cours du temps

Les parts de revenu des divers déciles n'ont qu'un peu varié entre 1970 et 1995. En 1970, les familles du premier groupe ne touchaient que 1,46 % du revenu global. Leur part de revenu a progressé très lentement au fil des ans, atteignant 1,64 % en 1990, avant de revenir en 1995 au même niveau qu'en 1970. Après de légères fluctuations dans les deux sens entre 1970 et 1990, la part des familles du deuxième décile a reculé à 3,55 %, ce qui est inférieur à son niveau de 1970.

Un examen approfondi permet de dégager plusieurs constatations. Premièrement, entre 1970 et 1995, les parts de revenu des familles des sept premiers déciles ont diminué, alors que celles des familles des trois derniers déciles ont augmenté. Deuxièmement, on a observé ces pertes et ces gains à la suite des récessions survenues au début des années 80 et 90. Troisièmement, les familles des troisième et quatrième déciles ont subi les pertes les plus importantes. La part du revenu global revenant au troisième décile est passée de 5,48 % en 1970 à 4,96 % en 1995, et celle du quatrième décile, de 6,97 % à 6,42 %. Les familles du décile supérieur ont réalisé les gains les plus substantiels, leur part de revenu étant passée de 25,77 % à 26,53 %.

Si, en pourcentage, les variations des parts des divers déciles semblent minimes, leur incidence ne l'est pas. Par exemple, la part du quatrième décile a diminué de 0,55 point de pourcentage entre 1970 et 1995. Concrètement, cette perte représente 3 000 \$ du revenu total par famille de ce décile. Par contraste, la part du dixième décile a progressé de 0,76 point de pourcentage. Sans cette amélioration, le revenu moyen des familles de ce groupe aurait été inférieur de 4 200 \$ (ou 3,0 %) à ce qu'il était. Dans l'ensemble, entre 1970 et 1995, la variation totale des parts des déciles a été de moins de 2 points de pourcentage. Sur le plan de la répartition du revenu global, cette variation représente un transfert total d'environ 8 milliards de dollars entre les sept déciles inférieurs et les trois déciles supérieurs.

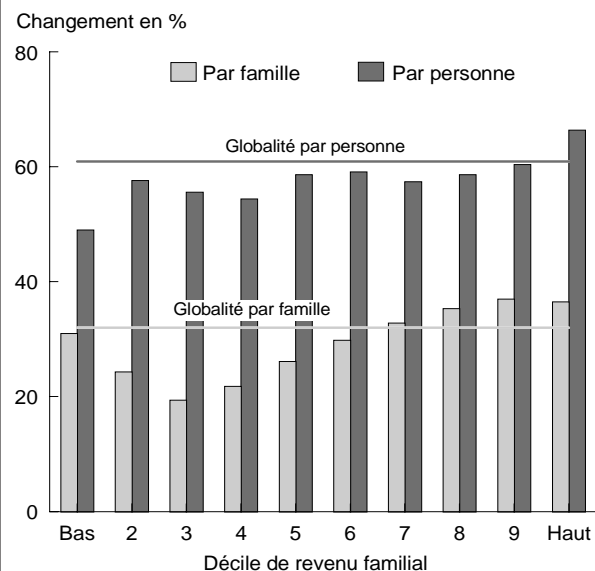
La taille des familles à la baisse

Entre 1970 et 1995, le revenu familial moyen réel a augmenté de 32,0 %. Les hausses du revenu familial

ont été inférieures à la moyenne chez les familles des six premiers déciles, mais supérieures à la moyenne chez celles des quatre derniers déciles. Ces hausses variaient entre 19,4 % dans le troisième décile et 37,0 % dans le neuvième.

Entre deux familles ayant un revenu familial identique, la plus petite famille, toutes autres choses étant égales par ailleurs, jouit d'un niveau de vie plus élevé⁷. La taille moyenne des familles étant passée de 3,72 personnes en 1970 à 3,05 personnes en 1995, les familles ont vu leur situation financière s'améliorer. Par comparaison avec l'augmentation globale de 32,0 % du revenu familial moyen, le revenu moyen par membre de la famille a grimpé de 60,9 % au cours de la période. Mais la baisse de la taille moyenne des familles n'a pas été uniforme dans tous les déciles. Elle a été inférieure à la moyenne dans les premier, septième, huitième et neuvième déciles. Le premier décile a enregistré le plus faible recul de la taille des familles, qui est passée de 3,13 personnes par famille à 2,75 personnes, alors que le troisième décile a connu la diminution la plus importante : de 3,60 à 2,76 personnes⁸. La tendance des variations du revenu des *membres* d'une famille, dans tous les déciles, diffère donc de celle des familles (graphique B).

Graphique B: Entre 1970 et 1995, les familles des six premiers déciles avaient des hausses de revenu familial inférieures à la moyenne.



Source : Recensement du Canada

L'augmentation du revenu moyen des familles du décile le plus bas (31,0 %) a suivi de près la variation globale entre 1970 et 1995. Par contre, la hausse du revenu par personne au sein de ces familles (49,0 %) s'est avérée nettement moins forte que la variation globale, car le déclin de la taille de ces familles était sous la moyenne.

Si la taille moyenne des familles a reculé dans une proportion supérieure à la moyenne dans les quatre déciles suivants, la hausse du revenu familial par personne a été inférieure à la moyenne, à l'instar de celle du revenu familial moyen. Les seules familles qui ont vu à la fois leur revenu total et leur revenu par personne augmenter appartenaient au plus haut décile.

Les variations de la composition

Ce qui précède témoigne de la difficulté d'envisager les parts de revenu de façon isolée. Un autre aspect important tient aux variations de la composition des déciles au cours de la période étudiée.

Avec le temps, les fluctuations économiques et démographiques peuvent entraîner un changement important des gains et des pertes de revenu pour divers segments de la société. Les politiques et les programmes gouvernementaux modifient également la situation relative de certains groupes, notamment celle des familles à faible revenu. Par conséquent, la composition des déciles varie avec le temps (tableau 2).

Les variations de la structure familiale

Au cours de la période étudiée, la structure familiale a subi d'importants changements. En 1970, les familles monoparentales dont le

chef était une femme comptaient pour 7,3 % de l'ensemble des familles. Au fil des ans, leur proportion a augmenté, pour atteindre 12,1 % en 1995. Alors que le nombre total des familles a grimpé de 55,1 % au cours de la période, celui des familles monoparentales dont le chef est une femme a bondi de 155,5 %. Ces familles disposent généralement d'un faible revenu. L'augmentation disproportionnée de leur nombre a modifié la répartition globale du revenu et a entraîné des variations de la composition des déciles par structure familiale, notamment dans les premiers déciles.

Bien que le décile le plus bas disposait de moins de 1,5 % en 1970 et en 1995, la composition de ce décile a considérablement changé pendant la période. En 1970, les familles monoparentales dont le chef était de sexe féminin constituaient moins du quart de ce décile. En 1995, elles comptaient pour près des deux cinquièmes.

Dans le deuxième décile, la proportion des familles monoparentales dont le chef est une femme est passée de 14,3 % en 1970 à 23,4 % en 1995. Bien qu'elle soit plus faible que dans les deux premiers déciles, la hausse dans les trois déciles suivants a été, elle aussi, supérieure à la moyenne.

Les variations des habitudes de travail des conjoints

Au sein des familles époux-épouse, les habitudes de travail des conjoints ont également subi d'importants changements au cours de la période. Ces changements ont entraîné des variations importantes de la répartition du revenu et de la composition des déciles de revenu. Le nombre de familles où les deux conjoints travaillent augmente régulièrement et considérablement

depuis 1970. Leur proportion est passée de 38,1 % en 1970 à 51,2 % en 1995⁹.

Ce phénomène a eu une double incidence sur la composition des déciles de revenu. Comme ces familles étaient plus nombreuses, elles constituaient une proportion plus importante de presque chaque décile de revenu. Dans le premier décile, par exemple, la proportion des familles à deux soutiens est passée de 13,8 % en 1970 à 16,8 % en 1995. Si le groupe des familles à deux soutiens n'avait pas enregistré une telle croissance dans l'ensemble, leur proportion au sein de ce décile aurait à peine varié.

Fait encore plus important (en raison de leur revenu généralement plus élevé), la proportion des familles à deux soutiens au sein des plus hauts déciles s'est fortement accrue. En 1970, les familles époux-épouse où les deux conjoints travaillaient constituaient 58,3 % du neuvième décile et 49,5 % du dixième. En 1995, dans ces deux déciles, quatre familles sur cinq étaient des familles à deux soutiens.

Deuxièmement, et par suite de la tendance que nous venons d'évoquer, la proportion des familles où seul le mari travaille a nettement régressé au cours de la période. En 1970, dans 43,4 % de l'ensemble des familles, seul le mari travaillait. La proportion a reculé de près de 29 points de pourcentage pour s'établir à 14,8 % en 1995. Cette chute a fait varier le plus bas décile de 14 points et le plus haut, de 34 points. Ce recul s'est traduit par une baisse de la proportion de ces familles dans tous les déciles.

Troisièmement, la proportion des familles où le mari ne travaillait *pas* a plus que doublé au cours de

Tableau 2 : Distribution des déciles de revenus familiaux selon certaines caractéristiques

	Tous les déciles																			
	Premier		Deuxième		Troisième		Quatrième		Cinquième et sixième		Septième et huitième		Neuvième		Dixième					
	1970	1995	1970	1995	1970	1995	1970	1995	1970	1995	1970	1995	1970	1995	1970	1995				
	%																			
Type de familles	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Époux-épouse	38,1	51,2	13,8	16,8	18,2	18,8	25,4	29,2	30,3	39,7	40,0	53,9	52,6	69,7	58,3	79,3	49,5	80,9		
Les deux travaillent	43,4	14,8	27,2	12,9	38,4	13,3	50,6	17,0	54,9	19,1	50,3	18,4	40,9	14,1	36,2	10,1	44,7	10,9		
Seulement l'homme travaille	9,2	19,5	31,7	26,0	26,6	41,4	11,5	35,3	6,0	24,9	3,6	16,9	2,3	10,1	2,0	7,2	2,4	5,9		
L'homme ne travaille pas	2,0	2,5	3,3	4,5	2,5	3,0	2,4	2,8	2,4	3,1	1,9	2,6	1,4	1,8	1,2	1,2	1,3	1,0		
Homme monoparental	7,3	12,1	23,9	39,7	14,3	23,4	10,1	15,8	6,5	13,2	4,2	8,2	2,7	4,2	2,3	2,2	2,1	1,4		
Femme monoparentale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge du mari/du parent	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
15 à 24 ans	6,4	2,6	9,8	10,7	7,9	4,7	9,3	3,6	8,8	2,6	7,2	1,6	5,2	0,5	2,3	0,2	0,6	0,1		
25 à 34 ans	23,1	18,8	18,0	26,7	18,1	18,7	22,9	18,4	26,8	20,9	27,7	21,7	27,0	19,1	22,8	14,0	13,1	7,7		
35 à 44 ans	23,1	27,3	15,4	26,2	16,6	19,4	20,0	20,9	22,2	25,0	25,3	28,4	26,8	32,5	27,0	32,3	25,8	27,5		
45 à 54 ans	20,7	21,8	14,0	15,9	14,4	11,5	16,6	13,8	17,4	16,4	19,1	19,6	22,4	25,2	27,6	32,2	34,8	38,9		
55 à 64 ans	15,0	14,0	16,4	14,1	14,6	11,5	15,8	13,2	14,7	14,1	13,6	14,2	13,3	13,5	15,1	14,1	19,6	17,7		
65 ans et plus	11,7	15,5	26,5	6,4	28,3	34,1	15,4	30,2	10,1	21,0	7,1	14,6	5,3	9,2	5,2	7,2	7,0	8,1		
Source de revenu majeure	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucun revenu	0,3	0,1	2,9	1,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération	79,3	67,5	29,2	22,4	51,0	31,9	76,8	49,6	87,1	65,8	92,0	78,5	93,9	87,4	93,3	90,0	84,0	83,5		
Travailleur indépendant	8,0	5,0	15,4	4,7	12,5	4,8	9,9	5,3	7,1	5,4	5,0	4,5	4,3	3,7	4,7	3,9	11,4	9,5		
Transferts gouvernementaux	8,7	20,0	47,4	65,6	29,5	58,5	6,8	37,9	1,9	19,8	0,6	7,2	0,2	1,6	0,1	0,5	0,1	0,1		
Placement	2,0	2,2	2,9	2,7	3,2	1,7	3,0	2,0	1,8	2,2	1,3	2,2	1,0	1,9	1,2	1,9	3,1	3,6		
Divers	1,7	5,1	2,2	3,2	3,8	3,1	3,6	5,1	2,1	6,9	1,1	7,6	0,7	5,4	0,7	3,6	1,4	3,3		
Composition du revenu	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rémunération	80,6	72,2	41,6	28,0	49,5	29,5	71,7	44,6	81,5	58,0	86,5	70,3	88,7	80,5	87,9	84,1	73,1	75,6		
Travailleur indépendant	7,9	5,9	-10,9	-2,5	10,6	3,8	8,5	4,7	6,4	4,9	4,9	4,5	4,6	4,0	5,4	4,2	15,5	10,9		
Transferts gouvernementaux	5,4	12,0	60,1	67,3	29,6	58,5	12,3	37,9	7,0	24,3	4,5	14,3	2,9	7,3	2,2	4,2	1,5	2,2		
Placement	4,1	4,4	5,5	2,2	5,3	3,2	4,0	4,4	2,9	4,0	2,5	3,5	2,5	3,0	3,0	3,2	7,3	7,2		
Divers	2,1	5,5	3,8	5,0	5,0	5,0	3,5	8,4	2,3	8,8	1,5	7,4	1,3	5,2	1,5	4,2	2,6	4,2		

Source : Recensement du Canada

la période, passant de 9,2 % à 19,5 %. Cette augmentation a eu une incidence, surtout sur la composition des deuxième et troisième déciles. Ces familles représentaient à peine le quart des familles du deuxième décile en 1970, mais les deux cinquièmes en 1995. Dans le troisième décile, en 1970, le mari ne travaillait pas dans une famille sur dix; en 1995, c'était le cas d'une famille sur trois.

Les variations de la structure familiale et des habitudes de travail des conjoints ont eu un effet à la fois positif et négatif sur le revenu. Alors que la hausse du nombre de familles monoparentales dont le chef est une femme a réduit le revenu familial global, celle du nombre de familles à deux soutiens l'a accru. Si la structure familiale et les habitudes de travail des conjoints n'avaient connu aucune variation, tous les déciles sauf deux auraient vu leur part diminuer. La part du neuvième décile serait passée de 15,25 % à 15,55 % et celle du dixième décile, de 25,77 % à 27,83 %.

L'évolution de la sécurité sociale

Le réseau canadien de la sécurité sociale a pris de l'expansion au fil des ans. La part globale des paiements de transfert de l'État a plus que doublé, passant de 5,4 % du revenu familial global en 1970 à 12,0 % en 1995. Ces paiements comprennent la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations fiscales pour enfants, celles de l'assurance-emploi et d'autres paiements comme les crédits pour TPS, l'aide sociale aux nécessiteux, aux handicapés et aux personnes âgées et les programmes

provinciaux de suppléments de revenu pour personnes âgées.

Ces variations ont principalement affecté les familles âgées. Ces familles formaient, en 1970, la proportion dominante du décile le plus bas, soit 26,5 %. En 1995, leur proportion était tombée à seulement 6,4 %. Les jeunes familles (âgées de 25 à 34 ans) constituent aujourd'hui la plus forte proportion de ce décile, soit 26,7 % (contre 18,0 % en 1970). Ces variations dans la composition de l'âge pour le décile le plus bas sont attribuables à deux facteurs. D'une part, elles reflètent la hausse disproportionnée du nombre de familles monoparentales dont le chef est une jeune femme. D'autre part, elles montrent que l'augmentation des paiements de transfert, tant fédéraux que provinciaux, a été suffisante pour faire sortir la plupart des familles âgées du premier décile.

La sortie des familles âgées du premier décile a entraîné des variations dans les deux déciles suivants. La proportion des familles âgées au sein du deuxième décile est passée de 28,3 % en 1970 à 41,7 % en 1980 pour ensuite diminuer à 34,1 % en 1995¹⁰. Quant à la proportion des familles âgées au sein du troisième décile, elle a doublé au cours de la période, passant de 15,4 % à 30,2 %.

Les paiements de transfert jouent un rôle de plus en plus important

Les variations structurelles de la composition de divers déciles de revenu se reflètent en outre dans la répartition des familles selon la principale source de revenu familial (tableau 2). Le revenu gagné (salaires et revenu net d'un travail indépendant), s'il reste la principale

source de revenu familial, a diminué par rapport à la proportion totale. Il constituait une source importante pour 72,5 % des familles, en 1995, contre 87,3 % en 1970. Par contraste, les paiements de transfert gouvernementaux étaient devenus la principale source de revenu de 20,0 % des familles, contre 8,7 % en 1970. Cette dernière variation témoigne de la hausse du nombre de familles où le mari ne travaille pas, de familles monoparentales dont le chef est une femme et de familles âgées.

L'incidence des paiements de transfert accrus sur la composition du revenu familial est particulièrement importante dans les deuxième, troisième et quatrième déciles. Par comparaison avec 29,6 % en 1970, les paiements de transfert ont compté pour 58,5 % du revenu total des familles du deuxième décile en 1995. Les proportions des troisième et quatrième déciles ont progressé respectivement de 26 et de 17 points de pourcentage.

Résumé

Les parts du revenu familial ont à peine varié entre 1970 et 1995. Toutefois, l'incidence négative des deux récessions s'est surtout fait sentir chez les familles à faible revenu.

Au cours de la période, la taille moyenne des familles a diminué. Par conséquent, le revenu moyen réel par membre de la famille a augmenté de 61 %, contre 32 % dans le cas du total du revenu familial. Toutefois, ni la hausse du revenu familial ni le recul de la taille des familles n'étaient répartis également pour toutes les familles : dans l'ensemble, les parts des sept premiers déciles ont baissé légèrement et celles des trois derniers ont

augmenté. Les paiements de transfert de l'État et l'impôt sur le revenu des particuliers ont joué un rôle important dans les parts relatives des déciles.

La composition des déciles a subi d'importants changements sur le plan des caractéristiques familiales. Ces changements sont surtout attribuables à l'augmentation du nombre de familles monoparentales dont le chef est une femme et de familles à deux soutiens, ainsi qu'à l'évolution de la sécurité sociale.

Perspective

Notes

1 On aborde habituellement ce sujet en termes de quintiles de revenu. Par définition, les deux premiers déciles constituent le quintile inférieur. Les déciles ont été adoptés pour deux raisons. Premièrement, la taille importante de l'échantillon sur lequel sont fondées les estimations du revenu tirées du recensement permet cette division plus détaillée sans compromettre la fiabilité des variations au sein des déciles. Deuxièmement, une analyse par quintiles masquerait probablement d'importantes variations, démographiques et autres, survenues au cours de la période.

2 Au sujet des variations de l'inégalité du revenu familial, voir Rashid (1998).

3 Ces familles ont immigré au Canada en 1996; elles n'avaient donc aucun revenu de sources canadiennes en 1995.

4 La plupart de ces familles exploitaient une entreprise agricole ou commerciale ou un cabinet professionnel au titre duquel elles ont déclaré des pertes. Les autres familles de ce groupe ont déclaré des pertes sur leurs revenus de placement.

5 Ces taux sont calculés d'après des données de Revenu Canada (1997) (tableau 2).

6 Comme le recensement ne recueille pas de données sur l'impôt des particuliers, les parts des déciles du revenu après impôts sont calculées à partir des données recueillies chaque année dans l'Enquête sur les finances des consommateurs. Bien que les notions de revenu et de famille soient identiques aux fins du recensement et de l'enquête, cette dernière ne porte pas sur les deux territoires. Cependant, cette différence ne modifie pas les résultats au niveau national. L'enquête publie des données sur diverses notions du revenu dans sa publication annuelle. Voir, par exemple, Statistique Canada (1998) (tableau explicatif VI).

7 Le présent article ne tient pas compte de la combinaison adultes-enfants au sein des familles (appelée communément «échelle d'équivalence»).

8 La raison de ces variations se dégagera lorsque nous aborderons le passage des familles d'un décile à l'autre.

9 Il s'agit des familles à deux soutiens en proportion de l'ensemble des familles. Au sein des familles époux-épouse, les proportions sont plus élevées : 42 % en 1970 et 60 % en 1995.

10 Au sujet des variations observées entre 1970 et 1990, voir Rashid (1994).

Documents consultés

RASHID, A. «L'inégalité du revenu familial, 1970-1995», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 10, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, hiver 1998, p. 13-18.

---. *Revenu de la famille au Canada*, le Canada à l'étude, n° 96-318-XPB au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1994.

REVENU CANADA. *Statistiques sur l'impôt des particuliers* [1995], Renseignements pour les particuliers et les organisations, Ottawa, [1997].

STATISTIQUE CANADA. *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada*, 1996, n° 13-210-XPB au catalogue, Ottawa, 1998.